

**NOTE**  
**AUX PRESIDENT(E)S DES COMITES REGIONAUX**  
**AUX PRESIDENT(E)S DES COMMISSIONS REGIONALES**

**INFORMATION A DIFFUSER**  
**A TOUS LES CLUBS « SYNCHRO »**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la formation des Officiels en Natation Synchronisée, nous vous informons que :

**les épreuves écrites de l'Officiel « A » et de l'Officiel « A International »**

se dérouleront le  
**Jeudi 17 Avril 2008, à TOURS**  
au cours  
**des Championnats de France N2, N1 « SENIORS » de Natation Synchronisée.**

Conformément à la Circulaire des Officiels de Natation Synchronisée, version Septembre 2006, nous demandons à tout Officiel intéressé et titulaire du niveau requis de faire acte de candidature, par écrit, sur l'imprimé annexé à la Circulaire, auprès de son Comité Régional et du Responsable Régional de Formation.

L'imprimé, dûment complété et signé, devra parvenir à la :

**Fédération Française de Natation – Département Natation Synchronisée**  
**avant le Lundi 17 Mars 2008.**

Au regard du nombre restreint d'Officiels « A », nous serons contraint de ne faire que deux jurys cette saison 2008 pour les Championnats N2 et N1 « JUNIORS » et « MINIMES ». C'est pourquoi nous encourageons les Officiels « B » à passer cet examen.

Nous vous demandons de bien vouloir diffuser cette information au plus tôt à l'ensemble des clubs de votre région.

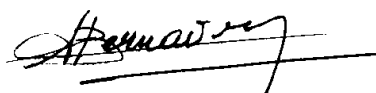
Vous remerciant de votre précieuse collaboration,  
Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

La Responsable des Officiels  
Membres de la Commission  
« Juges et Arbitres »



Marie-Claude BESANÇON

La Présidente de la Commission  
de Natation Synchronisée



Madeleine BERNAVON